

Rentrée septembre 2017 en classe de seconde

Candidature en section européenne anglais

Dossier de candidature à adresser par courrier au lycée avant le 20 juin 2017, date limite de réception.

Lycée Edouard Herriot « section européenne »
La Maladière – BP 900248 Sainte-Savine
10606 La Chapelle-Saint-Luc

Nom et prénom de l'élève :

Etablissement fréquenté en 3^{ème} :

L'élève indiquera ci-dessous les motivations qui conduisent à sa candidature en section européenne :

Joindre les 3 bulletins scolaires de l'année de troisième.

La commission de sélection en section européenne, sous la présidence du chef d'établissement, procédera au choix des élèves retenus. Cela signifie bien que l'affectation au lycée Edouard Herriot des élèves de secteur ou par dérogation ne garantit pas une inscription en section européenne. Un élève ayant demandé une dérogation pour « parcours scolaire particulier » et inscrit en section européenne, ne pourra abandonner la section européenne ultérieurement.

L'inscription en section européenne vaut un engagement pour toute la scolarité au lycée.

Aucun recours ne sera possible.

Des candidats non retenus pourront éventuellement intégrer la section européenne suite à des départs d'élèves pour déménagement, orientation dans un autre lycée...et ceci en fonction du classement établi par la commission.

**Nous soussignés avons bien pris connaissance des modalités d'inscription en section européenne au lycée
Édouard Herriot, le 2017**

Nom prénom de l'élève :

signature :

-

Noms et prénoms du ou des responsable(s) :

signature(s) :

-

-